

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 23/09/2024 - 9059 - 2020 B 00063 - 493 652 168 - A.N.P.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le :

23 SEP. 2024



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

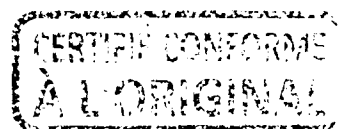
SAS ANP SAM PUBLICITE

ZA LE POLLEN

76710 ESLETTES

NAF : 7312Z-

Siret : 49365216800029



A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line followed by a series of loops and a vertical stroke.

SOMMAIRE

Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	24 930	9 164	15 766	
Fonds commercial	912 432		912 432	912 432
Autres immobilisations incorporelles				22 080
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 859	3 177	3 682	4 368
Installations techniques, matériel et outillage	680 167	363 959	316 208	334 234
Autres immobilisations corporelles	203 941	95 596	108 345	91 336
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	21 377		21 377	21 377
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 692		14 692	14 692
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 864 398	471 896	1 392 502	1 400 519
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	744 828	5 395	739 433	592 930
Fournisseurs débiteurs	1 833		1 833	364
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	25 043		25 043	19 411
Autres créances	29 620		29 620	28 963
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				8 659
Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	12 135
Disponibilités	272 064		272 064	557 282
Charges constatées d'avance	127 519		127 519	147 485
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 350 908	5 395	1 345 513	1 367 228
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 215 306	477 291	2 738 015	2 767 747

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	660 500	660 500
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>	629 522	629 522
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	66 050	66 050
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	9 330	9 330
<i>Autres réserves</i>	206 178	206 178
<i>Report à nouveau</i>	-31 600	-87 585
Résultat de l'exercice	-53 518	55 985
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>	85 659	79 568
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 572 121	1 619 548
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	198 377	244 216
<i>Découverts et concours bancaires</i>	894	762
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	199 270	244 978
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	135 340	129 872
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	61 128	63 348
<i>Personnel</i>	71 849	72 226
<i>Organismes sociaux</i>	50 194	46 874
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	138 632	115 732
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 817	3 740
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	264 492	238 572
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	73 819	55 000
<i>Autres dettes</i>	192 157	188 644
<i>Produits constatés d'avance</i>	239 687	227 785
TOTAL DETTES	1 165 894	1 148 199
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 738 015	2 767 747

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>	75 559	59 594	15 965	26,79
<i>Production vendue</i>	1 581 311	1 565 465	15 846	1,01
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	8 326	17 749	-9 423	-53,09
Total	1 665 196	1 642 808	22 388	1,36
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>	67 668	51 754	15 914	30,75
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	4 587	3 662	925	25,27
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	767 023	803 147	-36 125	-4,50
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	88 562	71 490	17 072	23,88
<i>Salaires et Traitements</i>	514 610	385 654	128 957	33,44
<i>Charges sociales</i>	150 676	135 344	15 332	11,33
<i>Amortissements et provisions</i>	128 157	93 916	34 241	36,46
<i>Autres charges</i>	233	11 022	-10 789	-97,89
Total	1 721 517	1 555 988	165 528	10,64
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-56 321	86 819	-143 140	-164,87
<i>Produits financiers</i>	2 802	657	2 144	326,17
<i>Charges financières</i>	8 908	4 423	4 486	101,43
Résultat financier	-6 106	-3 765	-2 341	62,19
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	-62 427	83 054	-145 481	-175,16
<i>Produits exceptionnels</i>	37 566	8 350	29 216	349,91
<i>Charges exceptionnelles</i>	28 657	35 419	-6 762	-19,09
Résultat exceptionnel	8 909	-27 069	35 979	-132,91
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-53 518	55 985	-109 502	-195,59

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ANP SAM PUBLICITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 738 015 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 53 518 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	912 432			912 432
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	39 948	23 430	38 448	24 930
Immobilisations incorporelles	952 380	23 430	38 448	937 362
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 859			6 859
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	662 208	70 515	52 557	680 167
– Installations générales, agencements aménagements divers	110 207			110 207
– Matériel de transport	5 703	48 275		53 978
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 231		27 475	39 757
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	852 208	118 790	80 031	890 967
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	21 377			21 377
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	14 692			14 692
Immobilisations financières	36 069			36 069
ACTIF IMMOBILISE	1 840 658	142 220	118 480	1 864 398

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	23 430	118 790		142 220
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	23 430	118 790		142 220
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>	22 080			22 080
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	16 368	80 031		96 400
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	38 448	80 031		118 480

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
<i>Éléments achetés</i>	912 431
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	912 432

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS AFFIMEXT 75016 PARIS	160 000	551 812	26,86	69 279

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)					
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	21 377	21 377			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 868	7 664	16 368	9 164
Immobilisations incorporelles	17 868	7 664	16 368	9 164
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 491	686		3 177
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	327 974	88 542	52 557	363 959
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 137	8 639		30 776
- Matériel de transport	5 615	20 608		26 222
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 053	2 019	27 475	38 598
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	422 270	120 493	80 031	462 732
ACTIF IMMOBILISE	440 139	128 157	96 400	471 896

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	53 220
FOURN.AVOIR A RECEVOIR	1 683
BANQUE INTERETS COURUS A RECEVOIR	374
Total	55 277

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 660 500,00 euros décomposé en 66 050 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Pour investissements</i>				
<i>Pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	79 568	28 657	22 566	85 659
<i>Prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions</i>				
Total	79 568	28 657	22 566	85 659
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>		28 657	22 566	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOUR.FACT.N.P.LOCATO MURS	28 261
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	845
ASSOCIES – INTERETS COURUS	4 810
DETTES PROV. CONGES PAYES	44 349
AUTRES CHARG. PERS. A PAYER	27 500
DETTES PROV. S/CH. SOC. CP	15 739
ORG. SOC. CH. A P. CH. SOC/ PRI	9 020
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	160
FORMATION CONTINUE CAP	1 380
TAXE PROFESSIONNELLE CAP	1 000
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	5 693
DIVERS – CHARGES A PAYER	660
DIV. CH. A P. FRAIS DEPLACEMENT	3 144
DIV. CH. A P. TAXES MUNICIP.	45 877
DIV. CH. A P. ASSURANCES	631
DIV. CH. A P. LOCATIONS MURS	94 847
Total	283 916

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH.CONST.AV.LOCATO MURS	124 176		
CH.CONST.AV.ASSURANCES	114		
CH.CONST.AV.SOUS-TRAITANC	310		
CHAR CONST.AV.COTISATION	82		
CHAR.CONST.AV.IMPRESSION AFFIC	1 432		
CCA LOYER VEHICULE	1 115		
CH.CONST.AV.DOCUMENTATION	291		
Total	127 519		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>PDT CONST.AV.LONGUE CONS.</i>	228 676		
<i>PDT CONST.AV.TAXE MUNICIPAL</i>	11 011		
Total	239 687		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	1 548 331		1 548 331
<i>Ventes de marchandises</i>	75 559		75 559
<i>Produits des activités annexes</i>	32 980		32 980
TOTAL	1 656 870		1 656 870

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 152 741 euros

A.N.P.
Société par actions simplifiée
au capital de 660 500 euros
Siège social : ZAC Le Polen, 76710 ESLETTES
493 652 168 RCS ROUEN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 juin 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à - 53 517,62 euros de la manière suivante :

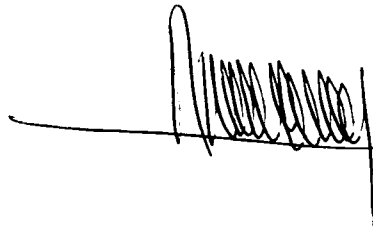
Perte de l'exercice :	-53 517,62 euros
Report à nouveau antérieur :	-31 600,20 euros
Au compte « report à nouveau »	-53 517,62 euros
S'élevant ainsi à	-85 117,82 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Danièle ANCENAY



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

23 SEP. 2024

